



**RECRUTEMENT D'UN ATTACHE TEMPORAIRE D'ENSEIGNEMENT ET
DE RECHERCHE (ATER) EN 27^{ème} SECTION**

ANNEE 2008-2009

(DECRET N° 88-654 DU 7 MAI 1988)

Le registre des candidatures est ouvert du 09 janvier 2009 au 23 janvier 2009.

L'IUT de METZ recrute un ATER en 27^{ème} section.

Les dossiers de candidature devront être complétés et imprimés à partir du site de l'université : <http://www.univ-metz.fr/presentation/recrutement>

Ils seront à retourner, dûment complétés et accompagnés des pièces justificatives, **au plus tard le vendredi 23 janvier 2009 à minuit (cachet de la poste faisant foi)** à l'adresse suivante :

IUT DE METZ
BUREAU DES PERSONNELS ENSEIGNANTS
ILE DU SAULCY
57045 METZ CEDEX 01

Les dossiers pourront également être déposés au bureau des personnels enseignants de l'IUT **au plus tard le vendredi 23 janvier 2009 à 16 heures.**